



# CRÉMATORIUM DU GARD

## RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2023



CRÉMATORIUMS  
DE FRANCE

## Sommaire

1. Préambule.....	3
2. Activité de l'année .....	4
2.1 Présentation de l'établissement .....	4
2.2 Évolution de la crémation en France .....	6
2.3 Évolution de la crémation en Occitanie .....	7
2.4 Volumes des prestations réalisées au crématorium en 2023 .....	8
2.5 Évolution de l'activité face aux établissements voisins .....	11
2.6 Moyens humains .....	12
3. Conditions d'exécution du service .....	13
3.1 Relations avec les usagers.....	13
3.2 Tarifs pratiqués par notre établissement.....	17
3.3 Principe de continuité d'exploitation .....	19
3.4 Principe de l'équilibre contractuel .....	20
3.5 Principe de neutralité.....	22
3.6 Principe de sauvegarde de la liberté du délégant en fin de contratError! Bookmark not defined.	
3.7 Maintenance et GER.....	25
4. Les comptes.....	26
4.1 Compte de résultat de l'établissement.....	26
4.2 Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations .....	29
5. Conclusions et perspectives .....	31

---

# 1. Préambule

---

La Ville de Nîmes a confié à la Société des Crématoriums de France (« SCF » dans la suite de ce rapport), la construction et l'exploitation du Crématorium de Nîmes par un contrat de Délégation de Service Public à compter du 8 décembre 2000 et pour une durée initiale de 20 ans, soit jusqu'au 7 décembre 2020. Par voie d'avenant du 25 octobre 2016, la durée de la délégation a été prolongée de 4 années supplémentaires, soit jusqu'au 7 décembre 2024.

Une société dédiée, « La Société des Crématoriums du Gard », a été créée spécifiquement pour l'exploitation de cet établissement, afin notamment d'assurer au délégant une lecture transparente des comptes annuels et d'alimenter ce rapport en indicateurs fiables et pertinents.

Le présent rapport relatif à l'exercice 2023 a pour but de vous présenter en détail l'activité de votre crématorium en 2023, les principaux faits marquants de l'exercice qui vient de s'achever, ainsi que les principaux indicateurs économiques qui y sont relatifs.

Comme vous pourrez le lire plus bas, cette année a été marquée par :

- Une activité annuelle moyenne en diminution (-5,9 %) par rapport à l'exercice 2022 en raison de l'évolution de la mortalité constatée à l'échelle nationale ;
- Un taux de satisfaction des usagers toujours de très haut niveau (4,4/5) mesuré grâce à notre dispositif permettant de recueillir les remarques des familles ;
- Des dépenses de maintenance et d'entretien engagées par SCF afin de maintenir le bâtiment et ses équipements de crémation en parfait état de fonctionnement.

Nous espérons que la lecture de ce rapport vous apportera tous les éléments nécessaires pour vous assurer les efforts engagés par SCF pour conduire, avec tout le professionnalisme requis, cette mission de service public que vous nous avez confiée.

---

## 2. Activité de l'année

---

### 2.1 Présentation de l'établissement

Le site, comprenant le crématorium et deux espaces de dispersion des cendres, a été mis en service le 4 novembre 2002. Il est doté de deux appareils de crémation : un appareil C411 et un appareil FTIII, tous deux du constructeur Facultatieve Technologies. Une ligne de filtration du même constructeur a été installée en mars 2018.

Le crématorium est construit sur un terrain d'une superficie totale de 18.565 m<sup>2</sup> et est doté d'un parking de 57 places. Entouré d'un parc paysager, il dispose d'un espace de dispersion installé sous une pergola, à proximité de l'entrée. Un second espace de dispersion a été construit, le premier espace étant quasiment complet.

Les descriptions qui suivent reprennent les éléments du contrat de délégation de service public.

#### *2.1.1 Description des locaux et des équipements*

Le crématorium, d'une surface de 557 m<sup>2</sup>, comprend :

Des locaux ouverts au public :

- Un hall accueil de 60 m<sup>2</sup>, comprenant un espace attente des familles ;
- Un bureau de direction, attendant à un local servant à la conservation des urnes ;
- Un salon d'accueil des familles ;
- Un salon d'attente des familles ;
- Une salle de recueillement de 150 m<sup>2</sup> ;
- Un salon de remise des urnes et de présentation visuelle de l'introduction du cercueil ;
- Un salon des retrouvailles de 42 m<sup>2</sup> ;
- Des sanitaires.

Des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel :

- Une salle de crémation prévue pour 2 appareils, comportant un appareil de crémation C411 (N°1), un appareil de crémation FTIII du constructeur Facultatieve Technologies (N°2), une ligne de filtration double, une table d'introduction et un pulvérisateur de cendres ;
- Un local de dépôt provisoire des urnes cinéraires ;
- Un local pour le personnel (vestiaires et sanitaires) ;
- Un local à poubelles.

### **2.1.2 Habilitation**

Le gestionnaire est titulaire de l'habilitation n°22-30-0219, délivrée par arrêté du préfet du département du Gard le 10 octobre 2022 et valable jusqu'au 24 octobre 2027.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a délivré une attestation de conformité des équipements valable 6 ans à compter du 23 mai 2018, soit jusqu'en mai 2024.

### **2.1.3 Suivi de la conformité**

Au cours de cet exercice, toutes les mesures obligatoires relatives à la conformité de votre équipement ont été réalisées dans les temps. SCF s'appuie pour cela sur **l'expertise du service qualité du groupe Funecap**, sa maison-mère, qui se tient en permanence au fait des nombreuses évolutions réglementaires de plus en plus restrictives, compte tenu de la sensibilité liée à cet ERP particulier (Établissement Recevant du Public). Dans le cadre du plan groupe de Prévention et Gestion des Risques, les missions suivantes ont été réalisées au cours de l'année 2023 pour le crématorium du Gard :

- 15 janvier 2023 : vérification des extincteurs ;
- 20 septembre 2023 : vérification des appareils de levage et des tables d'introduction ;
- 28 septembre 2023 : vérification des installations de gaz et des moyens de secours incendie ;
- 14 novembre 2023 : vérification des installations électriques ;
- 11 décembre 2023 : vérification des portes et portails.

**Tous ces contrôles ont conclu à la conformité des installations existantes.**

### **2.1.4 Référence des règlements intérieurs**

Le règlement intérieur en vigueur au crématorium est affiché dans l'établissement et mis à la disposition du public et des opérateurs funéraires.

### **2.1.5 Rappel des horaires d'ouverture**

Le crématorium est ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi, sur le mode de fonctionnement suivant :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- Le samedi sur réservation de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Une permanence téléphonique est assurée 7 jours sur 7 depuis le numéro du standard du crématorium par le personnel de l'établissement, les appels reçus entre 21h30 et 7h30 sont redirigés vers un répondeur téléphonique. Le personnel de l'établissement traite les messages dès l'ouverture. Cette mobilisation permet d'assurer la plus grande réactivité face aux demandes des opérateurs funéraires.

Pendant les jours de fermeture du crématorium, la pergola de dispersion est accessible par le cimetière du Pont de Justice, c'est-à-dire le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

## 2.2 Évolution de la crémation en France

Les données nationales 2023 ne seront disponibles qu'à compter du dernier trimestre 2024. Nous vous présentons ainsi les statistiques 2022, dernières données publiées à ce jour par la Fédération Française de Crémation.

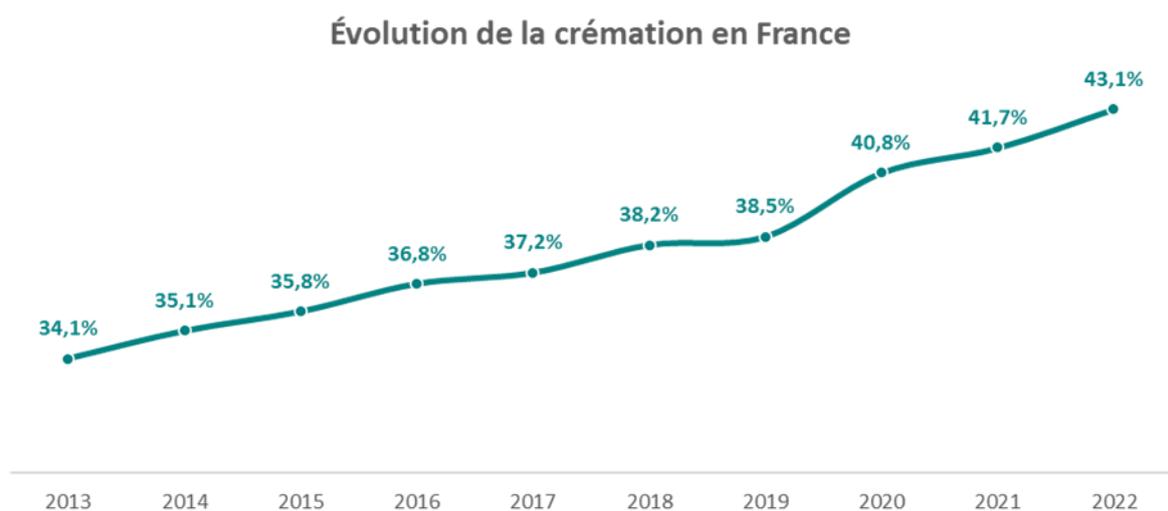
L'année 2022 en France :

- 220 crématoriums en service
- 286 132 crémations réalisées
- 43,1 % de taux de crémation

En 2022, le nombre de décès en France a augmenté de 2,2 %. Dans le même temps, le nombre de crémations réalisées en France a augmenté de 5,75 % par rapport à l'année 2021, traduisant ainsi un essor de la pratique de la crémation.

Le choix de la crémation est disparate selon les régions : dans certaines d'entre elles, seulement 30 % des obsèques donnent lieu à une crémation alors que pour d'autres (généralement plus urbanisées), la crémation représente plus de 60% des obsèques.

ÉVOLUTION DE LA CRÉMATION EN FRANCE										
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de crémation	34,1%	35,1%	35,8%	36,8%	37,2%	38,2%	38,5%	40,8%	41,7%	43,1%



## 2.3 Évolution de la crémation en Occitanie

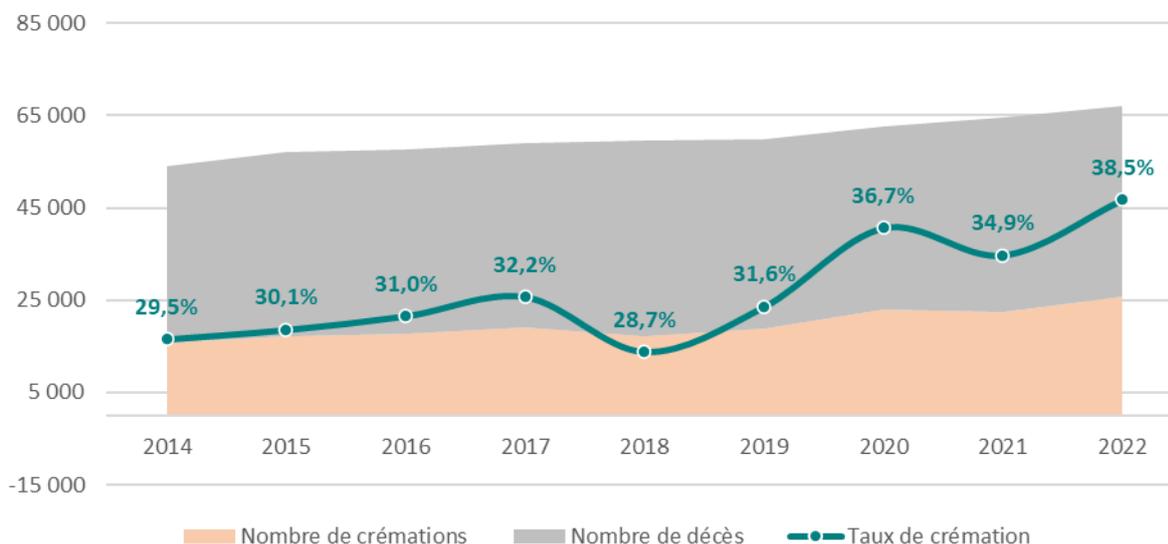
Le nombre de crémations réalisées en Occitanie a augmenté de 14,85 % en 2022 par rapport à 2021. Le taux de crémation a aussi augmenté (38,5 % en 2022) mais demeure inférieur au taux national.

La crémation en Occitanie en 2022 :

- 20 crématoriums en activité
- 25 852 crémations réalisées
- 38,5 % de taux de crémation

ÉVOLUTION DE LA CRÉMATION EN OCCITANIE									
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de décès	53 926	57 211	57 519	59 140	59 630	59 780	62 527	64 445	67 095
Évolution annuelle	<i>n.a.</i>	6,1%	0,5%	2,8%	0,8%	0,3%	4,6%	3,1%	4,1%
Nombre de crémations	15 885	17 205	17 807	19 053	17 085	18 875	22 944	22 510	25 852
Taux de crémation	29,5%	30,1%	31,0%	32,2%	28,7%	31,6%	36,7%	34,9%	38,5%

### Évolution de la crémation en Occitanie



**Liste des crématoriums en Occitanie :** Albi, Alès, Auch, Azereix (Tarbes), Beaucaire, Béziers, Canet-en-Roussillon, Capdenac, Lavernose-Lacasse, Montauban, Montpellier, Nîmes, Pamiers, Perpignan, Rodez, Sète, Toulouse (Cornebarrieu), Toulouse (Métropole), Trèbes, Villefranche-de-Lauragais.

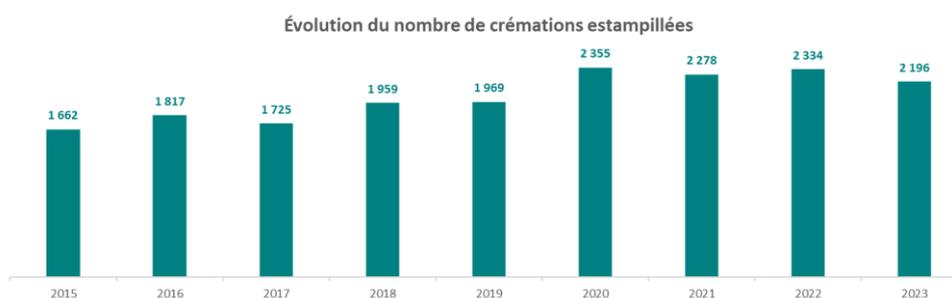
## 2.4 Volumes des prestations réalisées au crématorium en 2023

### 2.4.1 Activité annuelle

Le nombre de crémations estampillées réalisées au sein de votre crématorium a baissé par rapport à l'année 2022 (passant de 2 334 à 2 196 crémations, soit -5,9 %). Les salles de recueillement sont toujours autant demandées par les familles, **88,1 % des crémations ont donné lieu à une demande d'organisation de cérémonie au sein du crématorium en 2023**, témoignant de la parfaite correspondance de ce modèle de cérémonies personnalisées aux demandes des familles et aux évolutions sociétales.

Volumes réalisés par le Crématorium	2022	2023
Crémation d'adulte	2 262	2 173
Crémation d'enfant de 1 à 12 ans	-	1
Crémation d'enfant de moins de 1 an	28	14
Crémation après exhumation	43	6
Crémation d'indigent	1	2
<b>Total des crémations estampillées</b>	<b>2 334</b>	<b>2 196</b>
Crémation de pièces anatomiques	56	55
Location de la salle de recueillement dans le cadre d'une crémation	1 978	1 927
Location de la salle de recueillement dans le cadre d'une inhumation	4	2
Location du salon des retrouvailles	130	156
Supplément pour le samedi après-midi	-	-
Remise de l'urne	2 146	2 026
Dispersion des cendres	205	241
Séjour case réfrigérée 24h	30	66

### 2.4.2 Évolution du nombre de crémations

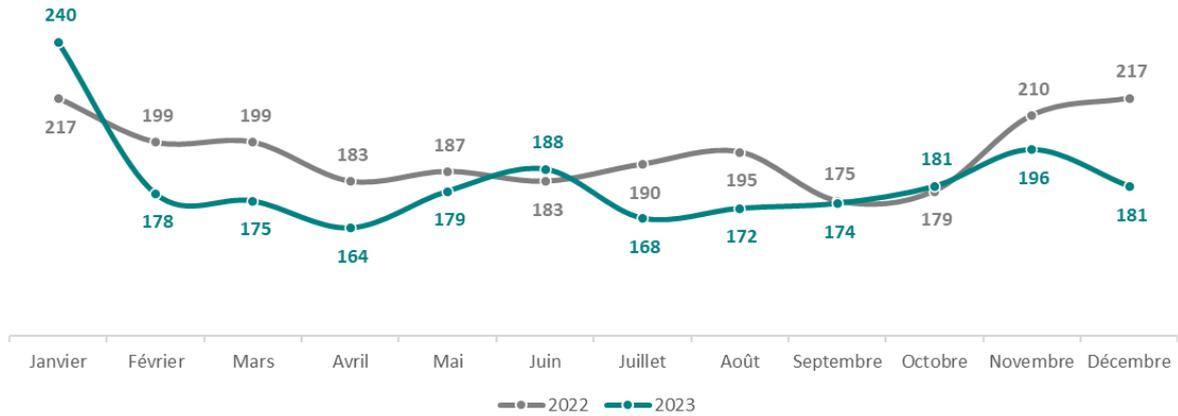


Note : Les estampilles permettent une traçabilité parfaite des cendres jusqu'à la remise de l'urne à la famille ou à l'opérateur funéraire mandaté. Les crémations estampillées s'entendent ainsi hors pièces anatomiques. Les données historiques relatives à l'activité présentées ci-dessus sont celles qui nous ont été communiquées à la reprise de la DSP.

### 2.4.3 Activité mensuelle

L'activité est relativement stable sur l'année 2023. La moyenne mensuelle s'établit à 183 crémations, en baisse par rapport à 2022 (195 crémations en moyenne)

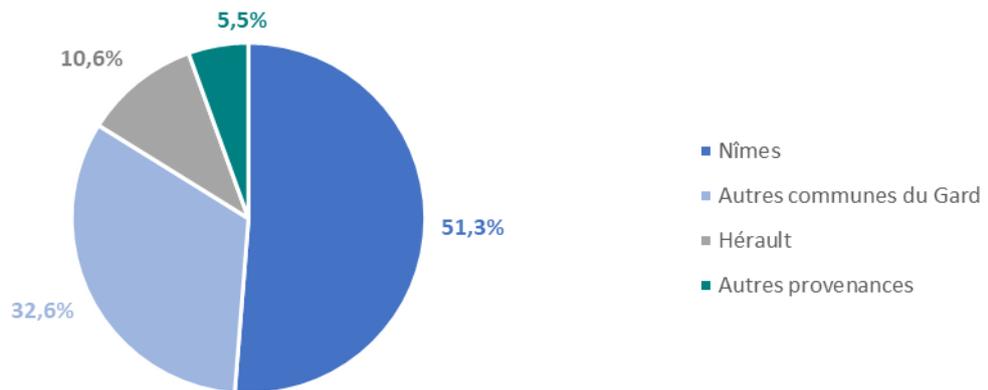
Évolution de l'activité mensuelle



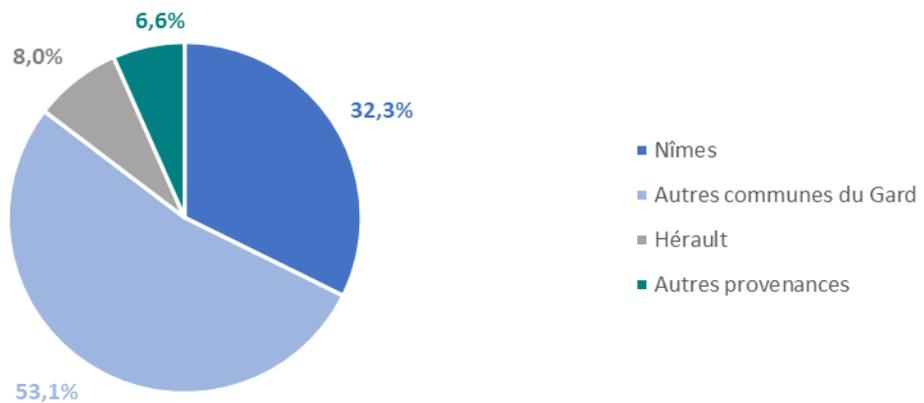
#### 2.4.4 Provenance des crémations

Les statistiques montrent que près de 85,3 % des défunts ayant fait l'objet d'une crémation au sein de votre établissement résidaient dans le département du Gard, dont 32,3 % dans la ville de Nîmes.

**Provenance des crémations en 2023**  
Selon le lieu de décès des défunts

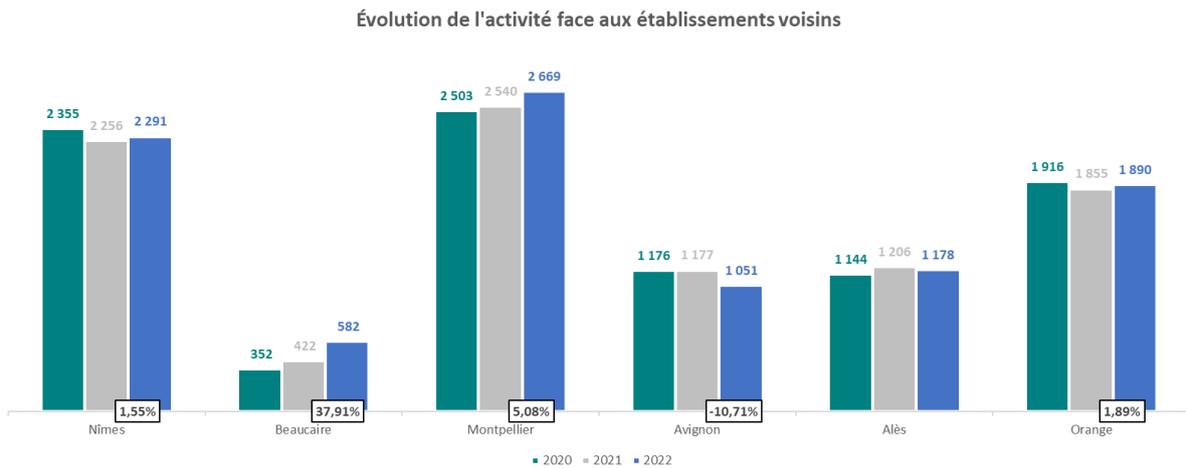


**Provenance des crémations en 2023**  
Selon le lieu de résidence des défunts



## 2.5 Évolution de l'activité face aux établissements voisins

L'évolution de l'activité face aux établissements voisins sur la période 2020-2022 est présentée ci-dessous. Pour rappel, les données de l'activité 2023 des autres établissements voisins ne sont officiellement disponibles qu'à partir de septembre 2024. Ne sont donc présentés ici que les chiffres 2020-2022 (source : Fédération Française de Crémation).



## 2.6 Moyens humains

En 2023, l'équipe est composée de 4 salariés. Cette organisation permet d'assurer sans difficulté le maintien de l'activité au sein du crématorium.

Nom	Prénom	Emploi Contrat	Niveau	Date d'embauche société
CALMES	Laurent	Directeur d'établissement	6.1	01/10/2020
MARTINEZ	Julie	Assistante funéraire	3.1	17/10/2022
BOTTIER	Justine	Assistante funéraire	3.1	03/10/2022
RUANO	Marie-France	Assistante funéraire	3.1	20/05/2019

### 2.6.1 Qualifications

Laurent CALMES est titulaire du diplôme de Conseiller funéraire (niveau 4) et de Responsable d'agence (niveau 6). Julie MARTINEZ, Justine BOTTIER et Marie-France RUANO sont titulaires du diplôme de Conseiller funéraire (niveau 4).

### 2.6.2 Formation

Tous les salariés de SCF bénéficient d'une ou plusieurs formations par an leur permettant (i) de développer leurs compétences et (ii) de se maintenir au niveau des exigences réglementaires, notamment en termes de sécurité.

Le service RH du siège de SCF, soutenu par le service RH du groupe Funecap, organise régulièrement des sessions de formation pour les salariés du crématorium.

En 2023, les salariés du crématorium ont suivi les formations suivantes :

- Laurent CALMES :
  - Formation « Conseiller et Radioprotection » par Nova Formation.

---

## 3. Conditions d'exécution du service

---

### 3.1 Relations avec les usagers

En tant que gestionnaire de crématoriums, les interlocuteurs de SCF sont multiples :

- Au premier rang d'entre eux figurent **les opérateurs funéraires** qui contactent le crématorium dans le but de réserver un horaire de crémation pour la famille en deuil qu'ils accompagnent dans l'organisation des obsèques. Cette **prise de contact a lieu quelques jours avant les obsèques** et vise dans un premier temps à réserver un temps pour la réalisation de la crémation et, le cas échéant, l'accueil des familles au sein de notre établissement dans le cadre d'une cérémonie ;
- L'équipe du crématorium entre ensuite directement en relation avec **les familles** : préalablement à l'accueil au sein du crématorium, **la spécificité de SCF est en effet de proposer aux familles un accompagnement personnalisé**. Les familles sont contactées quelques jours avant le jour de la crémation afin de recueillir leurs souhaits pour **l'organisation du moment de recueillement et notamment les textes, musiques, photos ou vidéos qu'elles souhaitent voir diffuser pendant la cérémonie** ;
- Contrairement à ce que pratiquent de nombreux acteurs sur le territoire national, et c'est ici la principale spécificité du fonctionnement de SCF, le personnel du crématorium assure lui-même les cérémonies. **Notre personnel est ainsi polyvalent et en mesure d'assurer chacune des tâches nécessaires au fonctionnement du crématorium**, allant de la réalisation de l'acte technique de crémation à l'accueil des familles et à l'animation des cérémonies personnalisées ;
- **Cette organisation des cérémonies en interne permet d'assurer aux familles tout le professionnalisme de rigueur dans un moment si particulier et chargé en émotion** : là où certains délégataires (opérateurs indépendants ou groupes de services funéraires) n'assurent pas eux-mêmes les cérémonies et laissent aux opérateurs funéraires le soin de gérer non seulement l'animation des cérémonies, mais également leur organisation technique (ordinateurs, câbles, etc.), ne leur permettant pas de maîtriser de façon homogène le niveau de cette prestation délivrée au sein de l'établissement dont ils ont la charge, **l'organisation mise en place par SCF permet au contraire d'accueillir les familles avec un standard de qualité élevé et constant**, à la hauteur des attentes fortes des familles en ces circonstances (comme en témoignent les indicateurs de satisfaction client que vous trouverez au paragraphe suivant).

La principale relation avec nos usagers au cours de cette année a été l'organisation d'une **Journée du souvenir** organisée le 1<sup>er</sup> novembre pour accueillir les familles, leur faire visiter le crématorium et les informer sur son fonctionnement.

### 3.1.1 Les certifications

La satisfaction des familles a toujours été l'objectif premier de SCF. Pour renforcer cette volonté et optimiser sa démarche d'amélioration continue, la Direction a décidé de créer une Direction Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (dit « QHSE ») en 2020.

Les principaux objectifs de cette Direction sont :

- Identifier et déployer des bonnes pratiques métier (harmonisation) ;
- Mesurer, analyser et optimiser la satisfaction des familles (enquête de satisfaction) ;
- Planifier et réaliser des audits internes ;
- Gérer les réclamations clients le cas échéant ;
- Déployer des exigences normatives ISO 9001 (management de la Qualité) ;
- Déployer des exigences normatives ISO 14001 (management de l'Environnement) ;
- Identifier des axes d'amélioration et structurer nos activités en conséquence.

En 2021, tous nos crématoriums ont obtenu la certification qualité ISO 9001 (norme qualité reconnue aux niveaux national et international). L'objectif de cette certification est de promouvoir et garantir un niveau de qualité optimal pour l'ensemble des parties intéressées (collectivités, familles, opérateurs funéraires). Cette certification porte sur l'ensemble des crématoriums du groupe Funecap.

Les aspects environnementaux sont également pilotés par la Direction QHSE : pour aller plus loin dans cet engagement, le groupe Funecap a déployé la certification ISO 14001 (management de l'Environnement) sur l'ensemble de ses crématoriums en juillet 2022.

Enfin, la certification ISO 50001 dédiée au suivi des enjeux énergétiques est prévue courant 2025.

### 3.1.2 Mesure de la qualité du service rendu

#### Sollicitations familles

Les sollicitations familles parviennent à la Direction QHSE via plusieurs canaux :

- Mails ;
- Demandes via le site internet de l'établissement concerné ;
- Avis « Google My Business » sur la fiche de l'établissement concerné ;
- Courriers ;
- Retours des enquêtes de satisfaction ;
- Remontées de la Direction opérationnelle.

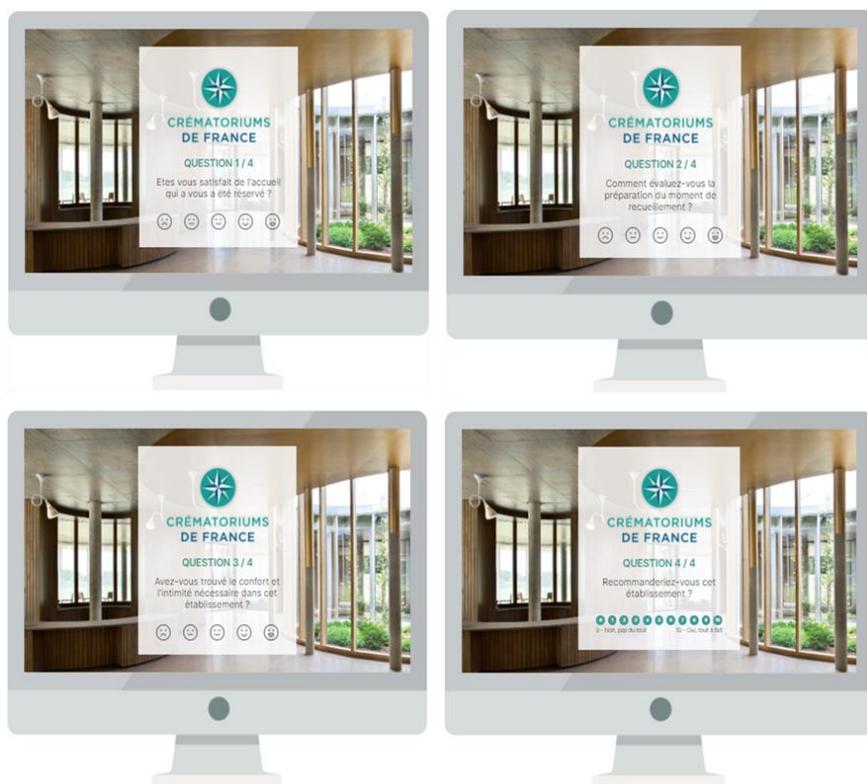
Le cas échéant, les réclamations suivent un process strict établi par la Direction QHSE et la Direction générale, et donnent lieu à une réponse à la famille concernée.

#### Engagement de la satisfaction famille

Notre cœur de mission étant la satisfaction de nos familles, SCF s'engage à mesurer celle-ci au travers des outils suivants :

- Les avis « Google My Business » sur la fiche de l'établissement concerné ;
- Les enquêtes de satisfaction à l'issue de la cérémonie.

#### Enquête de satisfaction



Chaque mois, toutes les familles ayant fréquenté nos établissements reçoivent via SMS une enquête destinée à mesurer leur niveau de satisfaction selon des critères préétablis par la Direction QHSE. Avec une recommandation globale de 9,2/10 sur les enquêtes de satisfaction (moyenne calculée sur la base de 2 671 retours de familles), SCF poursuit l'amélioration continue de sa qualité de service.

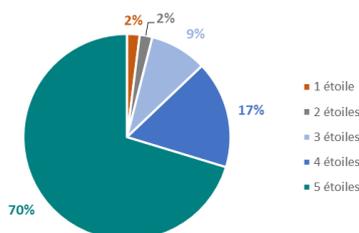
### 3.1.3 Réclamations, litiges et contentieux

Une réclamation a été adressée au crématorium de Nîmes en 2023 sur 2 196 crémations. 99,95 % des crémations n'ont donc donné lieu à aucune réclamation de la part des familles. La réclamation concerne une composition florale mise au rebus par erreur. La direction de l'établissement a appelé la famille pour s'excuser et a procédé au remboursement de la composition florale.

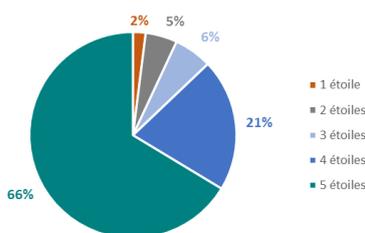
Chaque réclamation qui nous parvient est examinée conjointement par le Directeur de l'établissement, son équipe et la Direction QHSE afin de comprendre la raison de l'insatisfaction. Par ailleurs, une enquête est ouverte et un reporting est établi par la Direction QHSE pour améliorer le service public à travers ces réclamations. La Direction QHSE du groupe Funecap répond à chaque réclamation des familles.

- **Résultats annuels 2023 fiche Google : 4,3/5**
- **Niveau de recommandation de l'établissement : 9,3/10**
- **Résultats annuels enquête de satisfaction : 4,4/5**

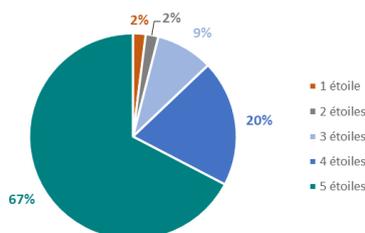
Question n°1 - Accueil  
Êtes-vous satisfait de l'accueil qui vous a été réservé ?



Question n°2 - Préparation du moment de recueillement  
Comment évaluez-vous la préparation du moment de recueillement ?



Question n°3 - Confort et intimité  
Avez-vous trouvé le confort et l'intimité nécessaires dans cet établissement ?



Échantillon de 66 réponses

## 3.2 Tarifs pratiqués par notre établissement

### 3.2.1 La clause de révision

La formule de révision des tarifs (définie au contrat de délégation de service public à l'article 49.9 puis amendée par l'avenant n°2) qui permet de prendre en compte la hausse ou la baisse des charges d'exploitation du crématorium due aux évolutions de marché est la suivante :

$$\frac{T}{T_0} = 0,15 + 0,60 \times \frac{S_1}{S_0} + 0,10 \times \frac{EG_1}{EG_0} + 0,15 \times \frac{Fsd1_1}{Fsd1_0}$$

Où :

- **T** : Tarif à la date de révision
- **T<sub>0</sub>** : Tarif à la date mentionnée dans le contrat
- **S<sub>1</sub>** : Moyenne sur 12 derniers mois connus de l'indice trimestriel S « salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (ensemble des secteurs non agricoles) », base 100 au 4ème trimestre 2008. Valeur connue à la date de révision
- **S<sub>0</sub>** : Moyenne sur 12 derniers mois connus de l'indice trimestriel S « salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (ensemble des secteurs non agricoles) », base 100 au 4ème trimestre 2008. Valeur connue à la date de début du contrat de délégation
- **EG<sub>1</sub>** : Moyenne sur les 12 derniers mois connus de l'indice EG « électricité, gaz et chaleur », base 100 en 2005. Valeur connue à la date de révision
- **EG<sub>0</sub>** : Moyenne sur les 12 derniers mois connus de l'indice EG « électricité, gaz et chaleur », base 100 en 2005. Valeur connue à la date de début du contrat de délégation
- **Fsd1<sub>1</sub>** : Moyenne sur les 12 derniers mois connus de l'indice FSD1 « Frais et Services Divers 1 », base 100 en juillet 2004. Valeur connue à la date de révision
- **Fsd1<sub>0</sub>** : Moyenne sur les 12 derniers mois connus de l'indice FSD1 « Frais et Services Divers 1 », base 100 en juillet 2004. Valeur connue à la date de début du contrat de délégation

**Conformément au contrat de délégation de service public, les tarifs ont été indexés le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les tarifs ont donc augmenté de +12,03 % par rapport à 2022.**

### 3.2.2 Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués

Grille tarifaire	2022		2023	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
<b>Prestations minimums du service public</b>				
Crémation adulte	479,63	575,56	537,33	644,80
Indigent gratuit dans la limite de 10% des crémations effectuées à titre onéreux	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Enfant de 1 à 12 ans	262,43	314,92	294,00	352,80
Enfant de moins d'un an	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Crémation de pièces anatomiques - conteneur réglementaire de longueur inférieure à 1 mètre	156,02	187,22	174,79	209,75
Crémation de pièces anatomiques - conteneur réglementaire de longueur entre 1 m et 1m 50	177,06	212,47	198,36	238,03
Crémation de restes mortels exhumés à la demande d'une famille - Reliquaire de 1,60 m de longueur et plus	479,63	575,56	537,33	644,80
Crémation de restes mortels exhumés à la demande d'une famille - Reliquaire de longueur entre 90 cm et 1m60	262,43	314,92	294,00	352,80
Crémation de restes mortels exhumés à la demande d'une famille - Reliquaire de longueur inférieur à 90 cm	131,21	157,45	146,99	176,39
Crémation de relève collective de cimetière à la demande de la Ville de Nîmes - dans la limite de 10 reliquaires par an Reliquaire poids maximum 80 kg ou longueur maxi 90 cm	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Crémation de relève collective de cimetière à la demande de la Ville de Nîmes - à partir du 11ème reliquaire par an Reliquaire poids maximum 80 kg ou longueur maxi 90 cm	207,29	248,75	232,23	278,68
Crémation de relève collective de cimetière à la demande d'une commune à l'extérieur de Nîmes Reliquaire poids maxi 80 kg ou longueur maximum 90 cm	479,63	575,56	537,33	644,80
<b>Autres prestations du service public</b>				
Accueil (personnel et portage)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Remise de l'urne	27,57 €	33,08	30,89	37,07
Supplément pour le samedi après-midi	91,50	109,80	102,51	123,01
Location de case réfrigérée 24 h	20,96	25,15	23,48	28,18
Salon des retrouvailles pour une durée de 45 min à 1h	42,08	50,50	47,14	56,57
<b>Prestations et matériels facultatifs pour moments de recueillement personnalisés</b>				
Location grande salle	134,54	161,45	150,73	180,88
Emploi de la sonorisation seule	83,79	100,55	93,87	112,64
Programme musical seul	66,15	79,38	74,11	88,93
<b>Jardin du Souvenir</b>				
Dispersion des cendres à la pergola de dispersion	63,93	76,72	71,62	85,94
Ouverture et fermeture de case de columbarium	79,37	95,24	88,92	106,70
Enfouissement	91,50	109,80	102,51	123,01

### 3.2.3 Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes

2 crémations de ce type ont eu lieu au Crématorium de Nîmes en 2023.

### **3.3 Principe de continuité d'exploitation**

En cas de panne ou d'arrêt de l'activité du crématorium du Gard, les opérateurs funéraires locaux sont prévenus afin qu'ils puissent orienter les familles vers d'autres crématoriums voisins.

Au cours de l'année 2023, aucune interruption n'a nécessité un arrêt total de l'activité du crématorium.

## 3.4 Principe de l'équilibre contractuel

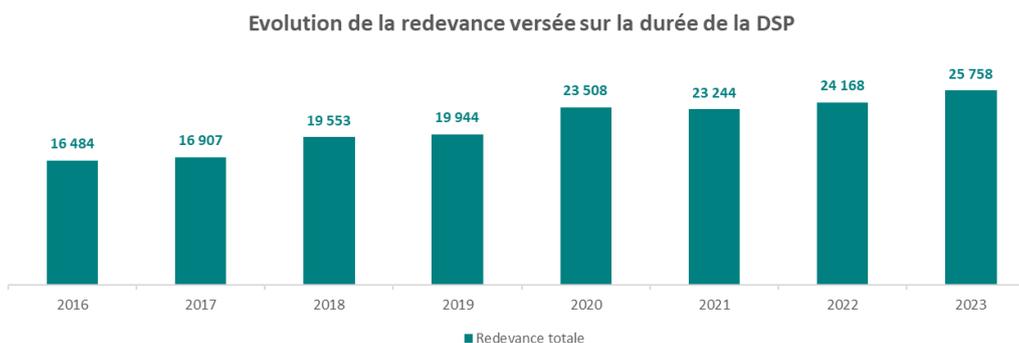
### 3.4.1 Redevance à verser au délégant (en € HT)

Conformément aux dispositions de l'article 30 du contrat, le concessionnaire versera annuellement une redevance. Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable sur le chiffre d'affaires réalisé sur les crémations.

Le montant de la redevance pour l'année 2023 est le suivant :

Montants en €	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL CUMULÉ
Redevance de concession	14 962	15 345	17 639	17 977	21 534	21 194	22 056	23 582	154 289
Redevance d'occupation du domaine public	1 522	1 562	1 913	1 966	1 974	2 051	2 112	2 176	15 276
<b>Redevance totale</b>	<b>16 484</b>	<b>16 907</b>	<b>19 553</b>	<b>19 944</b>	<b>23 508</b>	<b>23 244</b>	<b>24 168</b>	<b>25 758</b>	<b>169 566</b>
Variation de la redevance n/n-1	n.a.	3%	16%	2%	18%	-1%	4%	7%	
Chiffre d'affaires (CA)	989 714	1 011 694	1 164 234	1 190 380	1 428 666	1 407 273	1 448 849	1 555 510	10 196 320
Redevance (en % du CA)	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	1,6%	1,7%	1,7%	1,7%	

En cumulé, le montant de la redevance versée depuis le début de la DSP s'élève à 169 566 €.



### **3.4.2 Examen des avenants au contrat**

Un avenant a été signé en 2023, relatif à la mise en conformité des dispositions du contrat de concession de service public avec les dispositions de l'article 1.II de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

Trois autres avenants ont été signés depuis la mise en service du crématorium :

- Le premier avenant signé le 6 mars 2003 est relatif au transfert du Contrat de DSP à la société dédiée ;
- Le deuxième avenant signé le 23 février 2010 est relatif à :
  - La mise en place de nouvelles prestations de service public entraînant une modification du bordereau des tarifs ;
  - La modification de la formule de révision des tarifs décrite en annexe 7 au Contrat ;
  - La modification de la date de révision des tarifs ;
  - La modification du règlement intérieur du crématorium ;
- Le troisième avenant signé le 25 octobre 2016 est relatif à :
  - La prolongation de la durée du Contrat de DSP de quatre années ;
  - La réalisation des travaux d'extension et l'installation d'un nouvel appareil de crémation ainsi que des nouveaux équipements de filtration ;
  - L'augmentation des tarifs de crémation ;
  - L'indemnisation du concessionnaire au terme du Contrat.

## 3.5 Principe de neutralité

Notre entreprise, qui n'exerce par ailleurs aucune activité liée aux services funéraires, **garantit une égalité de traitement totale de tous les usagers et opérateurs funéraires.**

Chaque opérateur funéraire reçoit chaque année une grille tarifaire mise à jour reprenant la totalité des prestations du crématorium de telle sorte que chaque famille puisse connaître à l'avance le montant des services proposés de manière transparente.

En ce qui concerne les cérémonies, une latitude complète est laissée aux opérateurs funéraires pour choisir l'horaire de réservation de la salle de cérémonie (sous réserve de disponibilité) qui est mise à disposition par notre personnel pour l'organisation de cérémonies ou d'hommages de toutes confessions, opinions religieuses ou philosophiques.

Notre personnel est particulièrement sensibilisé au respect des principes de laïcité et de neutralité et nous veillons au strict respect, par tous les intervenants, à l'exécution du service public de crémation, des dispositions afférentes de la loi du 24 août 2021, confortant les principes de la République.

## 3.6 Engagements

### 3.6.1 Biens de retour, biens de reprise et biens propres

Les *biens de retour* sont les biens meubles et immeubles (terrains d'assiette des ouvrages compris), affectés à l'exploitation du service public et indispensables à celle-ci, qui reviennent à la collectivité concédante au terme du contrat.

Les *biens de reprise* sont les biens acquis par le délégataire, qui sans être indispensables au service public, sont utiles à son exploitation, et qui peuvent être transférés à la personne publique qui jouit sur eux d'un droit de reprise. Ils sont transférés en contrepartie du paiement de la valeur (valeur vénale ou valeur nette comptable généralement) si elle actionne ce droit. Dans le cas contraire, ils restent propriétés du concessionnaire.

### 3.6.2 Liste des engagements

La liste des engagements contractés pour le crématorium du Gard est détaillée ci-dessous :

- Contrats de travail avec :
  - M. Laurent CALMES, directeur du crématorium ;
  - Mme Julie MARTINEZ, assistante funéraire ;
  - Mme Marie-France RUANO, assistante funéraire ;
  - Mme Justine BOTTIER, assistante funéraire ;
- Différentes conventions pour la crémation des pièces anatomiques avec les centres hospitaliers suivants :
  - Convention avec la société Méditerranée Collecte ;
  - Convention avec l'Hôpital privé les Franciscaines ;
- Assurance dommages ouvrage par l'intermédiaire du cabinet Condorcet pour les travaux de mise en conformité de l'établissement ;
- Assurance multirisques professionnelle et responsabilité Civile Exploitation auprès de MMA Pro par l'intermédiaire du Cabinet d'assurances Condorcet pour les locaux et les équipements froid et de crémation ;
- Assurance d'un véhicule de fonction auprès de MMA PRO par l'intermédiaire du cabinet d'assurances CONDORCET ;
- Contrat Protection Vol CIC ;
- Contrat avec Bureau Véritas de vérification périodique (annuelle) des installations électriques, et de vérification périodique des installations gaz et stockage combustibles et portails ;
- Contrat avec Engie pour la fourniture d'énergie électrique et pour la fourniture de gaz ;
- Contrat d'alimentation en eau avec la Société des Eaux de la Métropole Nîmoise ;
- Abonnement France Telecom pour la ligne téléphonique de l'alarme ;
- Abonnement SFR pour la téléphonie fixe et mobile avec location du matériel téléphonie fixe ;
- Contrat d'assistance technique et de maintenance sur les équipements de chauffage/climatisation/ventilation ;
- Contrat avec K.D.A. pour la location d'une fontaine à eau ;

- Contrat d'entretien des locaux avec O'NET ;
- Contrat avec M. Nicolas VINCENT pour l'entretien hebdomadaire des espaces verts ;
- Contrat de maintenance préventive avec Facultatieve Technologies pour les appareils de crémation C411 et FTIII ;
- Contrat de mise à disposition d'un distributeur automatique de boissons fraîches et snack avec la société Cafés Bidbal Vending ;
- Contrat de maintenance et de vérification des extincteurs ;
- Contrat de maintenance pour le logiciel de gestion.

### **3.6.3 Collecte et retraitement des déchets métalliques**

L'opération de crémation produit des résidus métalliques qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses et sont principalement constitués d'acier, de chrome, de cobalt, de titane et parfois d'or en quantités infimes. Ces résidus n'étant pas assimilés aux cendres du défunt, ils sont réglementairement considérés comme des déchets et doivent donc être collectés puis traités par des prestataires spécialisés.

Comme pour l'ensemble des établissements gérés par notre groupe, la collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent dans le cadre d'un partenariat global entre le groupe Funecap et la société Orthometals – société qui suit les règles les plus strictes de traçabilité administratives et financières du secteur et de respect des normes environnementales dans le cadre de notre certification ISO 9001 et ISO 14001.

En 2022, des dispositions légales (loi du 21 février 2022) et réglementaires (décret du 5 août 2022) sont venues préciser et encadrer l'utilisation des produits financiers issus du retraitement des résidus métalliques provenant des opérations de crémation.

Tous les contrats de délégation conclus par des filiales du groupe Funecap sont en cours d'adaptation à ces dispositions.

Désormais, le produit financier du retraitement des résidus métalliques doit être inscrit en recette de fonctionnement du crématorium où les métaux ont été recueillis, ce produit ne pouvant être destiné qu'aux deux opérations suivantes :

- **Financement de la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes ;**
- **Don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique.**

Il appartient au gestionnaire du crématorium de publier chaque année les montants et les bénéficiaires des financements et des dons éventuellement réalisés : cette publication doit être mise à la disposition du public dans la partie publique du crématorium et être adressée à l'autorité déléguée.

## 3.7 Maintenance et GER

Plusieurs opérations de maintenance dédiées à l'entretien des appareils de crémations (ainsi que des lignes de filtration) ont été réalisées par Facultatieve Technologies au cours de l'exercice 2023, afin de garantir le bon fonctionnement des équipements.

**L'ensemble de ces prestations de maintenance représente une dépense totale de 52.309 € pour l'année 2023.**

---

## 4. Les comptes

---

### 4.1 Compte de résultat de l'établissement

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable est appliqué par les entreprises depuis les exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions, sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles s'appuie sur la méthode « par composants » : chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre dans la limite de la durée de la DSP ;
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (article 311-2 PCG).

#### *4.1.1 Détails des recettes de l'année 2023*

En 2023, le chiffre d'affaires est en croissance de 8 % sous **l'effet de la formule d'indexation des tarifs appliquée en 2023** et ce, malgré une diminution du nombre de crémations estampillées.

14 crémations d'enfants de moins d'un an ont été réalisées : elles ne sont pas visibles dans le tableau ci-dessus en raison de **notre choix de proposer la gratuité des prestations** de ce type, qui ne génèrent donc aucun chiffre d'affaires.

Montants en €	2022	2023	Variation entre 2022 et 2023	
			en €	en %
Crémation adulte	1 087 363	1 168 467	81 104	7%
Crémation enfant de 1 à 12 ans	-	294	294	-
Crémation enfant de moins d'un an	-	-	-	-
Crémation personne indigente	-	-	-	-
Crémation d'exhumation collectivité - grand reliquaire	-	-	-	-
Crémation d'exhumation collectivité - moyen reliquaire	4 251	697	-3 554	-84%
Crémation d'exhumation délégrant - petit reliquaire	-	-	-	-
Crémation d'exhumation famille - grand reliquaire	-	-	-	-
Crémation d'exhumation famille - moyen reliquaire	1 050	850	-199	-19%
Crémation d'exhumation famille - petit reliquaire	1 443	16	-1 428	-99%
Crémation pièces anatomiques - petit conteneur	8 737	9 614	877	10%
<b>Chiffre d'affaires - Crémation</b>	<b>1 102 843</b>	<b>1 179 937</b>	<b>77 094</b>	<b>7%</b>
Supplément samedi après-midi	-	-	-	-
Location salle recueillement dans le cadre d'une crémation	266 133	290 664	24 531	9%
Location salle recueillement dans le cadre d'une inhumation	538	301	-237	-44%
Location salon des retrouvailles jusqu'à 1 heure	5 471	7 364	1 893	35%
Remise urne à la famille ou son mandataire	59 131	62 563	3 432	6%
Remise d'urne personne indigente	-	-	-	-
Dispersion des cendres	13 109	13 670	560	4%
Dipersion des cendres de pièces anatomiques	-	-	-	-
Séjour en case réfrigérée pour 24 heures	629	1 555	927	147%
Remise commerciale	-1 373	-545	828	-60%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>1 446 481</b>	<b>1 555 510</b>	<b>109 029</b>	<b>8%</b>
Autres produits	2 367	4 302	1 935	82%
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 448 849</b>	<b>1 559 813</b>	<b>110 964</b>	<b>8%</b>

#### 4.1.2 Compte de résultat complet

Montants en €	2022	2023	Variation entre 2022 et 2023	
			en €	en %
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 448 849</b>	<b>1 559 813</b>	<b>110 964</b>	<b>8%</b>
<b>Achats (y compris variations de stocks)</b>	<b>-92 081</b>	<b>-156 786</b>	<b>-64 706</b>	<b>70%</b>
Achats d'articles funéraires	-4 448	1 546	5 994	-135%
Eau	-29	-1 461	-1 433	5023%
Gaz	-56 666	-80 120	-23 454	41%
Électricité	-18 646	-60 266	-41 620	223%
Réactifs unité de filtration	-2 186	-5 032	-2 846	130%
Fournitures administratives et équipements	-10 107	-11 453	-1 346	13%
<b>Services extérieurs</b>	<b>-130 891</b>	<b>-110 491</b>	<b>20 400</b>	<b>-16%</b>
Entretien et réparations sur biens immobiliers	-25 405	-29 698	-4 294	17%
Entretien et maintenance sur biens mobiliers	-10 746	-16 435	-5 689	53%
Maintenance et contrôle des équipements de crémation et de filtration	-89 664	-57 760	31 905	-36%
Autres dépenses (assurance, locations, télésurveillance, etc...)	-5 076	-6 598	-1 522	30%
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>-34 744</b>	<b>-27 220</b>	<b>7 524</b>	<b>-22%</b>
Personnel extérieur à l'entreprise	-9 696	-6 696	3 000	-31%
Honoraires (AG, CAC, ...)	-5 601	-4 836	766	-14%
Communication et télécommunications	-9 121	-7 921	1 200	-13%
Autres charges (frais bancaires, déplacements, etc...)	-10 326	-7 768	2 558	-25%
<b>Impôts et taxes</b>	<b>-28 659</b>	<b>-25 166</b>	<b>3 493</b>	<b>-12%</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-252 441</b>	<b>-173 960</b>	<b>78 481</b>	<b>-31%</b>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>-214 912</b>	<b>-195 594</b>	<b>19 318</b>	<b>-9%</b>
Provision pour charge de redevance	-17 840	-30 574	-12 734	71%
Frais de structure &/ou siège	-196 204	-164 767	31 437	-16%
Charges diverses	-868	-253	615	-71%
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>-184 633</b>	<b>-234 229</b>	<b>-49 597</b>	<b>27%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>510 488</b>	<b>636 365</b>	<b>125 877</b>	<b>25%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>26 219</b>	<b>43 431</b>	<b>17 211</b>	<b>66%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-3</b>	<b>1 583</b>	<b>1 586</b>	<b>-52355%</b>
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>536 705</b>	<b>681 379</b>	<b>144 674</b>	<b>27%</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>	<b>-25 704</b>	<b>-6 304</b>	<b>19 400</b>	<b>-75%</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>-134 040</b>	<b>-175 533</b>	<b>-41 493</b>	<b>31%</b>
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>376 961</b>	<b>499 542</b>	<b>122 582</b>	<b>33%</b>

## 4.2 Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations

Le montant des amortissements de 2023 est de 228 339 €, hors dotations exceptionnelles.

Libellé	Mise en service le	Fin amortissement	Durée	Prix achat HT	Amortis. Antérieur	Dotation exercice	Amortis. Cummulé	VNC
MICROSOFT OFFICE 2007	10/03/2010	09/03/2011	1	163,04	163,04	-	163,04	-
KASPERSKY BUSINESS SPACE SECURITY	11/03/2010	10/03/2011	1	72,72	72,72	-	72,72	-
MICROSOFT OFFICE HOME & BUSINESS 2010	01/08/2012	31/07/2013	1	171,98	171,98	-	171,98	-
LICENCE MICROSOFT WNDOWS 8 PRO	18/03/2013	17/03/2014	1	396,78	396,78	-	396,78	-
LICENCE OFFICE STANDARD 2013	18/03/2013	17/03/2014	1	722,46	722,46	-	722,46	-
LOGICIEL CREMAGEST - CONCESSION DROIT	01/12/2014	30/11/2021	7	12 785,43	12 785,43	-	12 785,43	-
LOGICIEL CREMAGEST - DEVELOPPEMENT	01/12/2015	30/11/2020	5	713,22	713,22	-	713,22	-
LOGICIEL CREMAGEST - DEVELOPPEMENT	01/12/2016	30/11/2021	5	389,48	389,48	-	389,48	-
LOGICIEL CREMAGEST - DEVELOPPEMENT	01/12/2017	30/11/2021	4	180,60	180,60	-	180,60	-
ACTIVATION DSP NÎMES GARD TOPCO	01/01/2023	30/11/2024	1	28 655,00	-	14 950,43	14 950,43	13 704,57
<b>TOTAL</b>				<b>44 250,71</b>	<b>15 595,71</b>	<b>14 950,43</b>	<b>30 546,14</b>	<b>13 704,57</b>
ARCHIVET - aménagement du bassin 200 m2	19/04/2023	18/11/2024	1	35 631,50	-	15 783,70	15 783,70	19 847,80
<b>TOTAL</b>				<b>35 631,50</b>	<b>-</b>	<b>15 783,70</b>	<b>15 783,70</b>	<b>19 847,80</b>
CONSTRUCTION CREMATORIUM NÎMES	01/11/2002	31/10/2020	18	1 082 528,03	1 082 528,03	-	1 082 528,03	-
CONSTRUCTION CREMATORIUM LA SERRURERIE	16/09/2003	15/09/2020	17	2 137,80	2 137,80	-	2 137,80	-
SIGNALETIQUE CREMATORIUM EURONEON	29/09/2003	28/09/2020	17	4 480,00	4 480,00	-	4 480,00	-
SOLDE TRVX CONSTRUCTION EUROVI	01/01/2004	31/12/2020	17	908,49	908,49	-	908,49	-
CHAUDIERE MURALE	31/12/2010	30/12/2019	9	1 839,50	1 705,94	-	1 705,94	133,56
CENTRALE ALARME INCENDIE	17/07/2012	16/07/2022	10	987,60	987,60	-	987,60	-
FUNECAP ASSU FLOTTE + DOM OUVRAGE 19	31/12/2019	30/11/2024	4	5 509,00	3 364,48	1 120,47	4 484,95	1 024,05
<b>TOTAL</b>				<b>1 098 390,42</b>	<b>1 096 112,34</b>	<b>1 120,47</b>	<b>1 097 232,81</b>	<b>1 157,61</b>
PORTAIL + GRILLAGE MANIEBAT	16/03/2004	15/03/2014	10	3 970,00	3 970,00	-	3 970,00	-
TRINGLES ET RIDEAUX NOVABRESSE	01/01/2004	31/12/2012	9	5 080,95	5 080,95	-	5 080,95	-
ABRIS POUR POMPE A EAU SARL PAYSAGES	19/04/2005	18/04/2015	10	2 489,10	2 489,10	-	2 489,10	-
FORAGE	19/04/2005	18/04/2015	10	1 340,00	1 340,00	-	1 340,00	-
AUTOMATISME PORTAIL DONATEAM SYSTEMS	04/01/2007	03/01/2017	10	3 058,70	3 058,70	-	3 058,70	-
CREATION BUTTE PAYSAGE JB PAYSAGES	03/05/2007	02/05/2017	10	3 095,70	3 095,70	-	3 095,70	-
CREATION ESPACE VERT	08/11/2007	07/11/2017	10	2 197,00	2 197,00	-	2 197,00	-
PANNEAU SIGNALETIQUE PARKING	30/11/2007	29/11/2017	10	782,00	782,00	-	782,00	-
CREATION JARDIN DISPERSION	26/07/2007	25/07/2017	10	55 992,50	55 992,50	-	55 992,50	-
CLIMATISSEURS LOCAL TECHNIQUE	31/08/2008	30/08/2018	10	9 000,00	9 000,00	-	9 000,00	-
STRUCTURE ALUMINIUM	14/10/2008	13/10/2018	10	5 080,00	5 080,00	-	5 080,00	-
EXTENSION SALLE TECHNIQUE	30/04/2008	29/04/2018	10	140 645,42	140 645,42	-	140 645,42	-
PEINTURE EXTENSION SALLE TECHNIQUE	30/04/2008	29/04/2015	7	10 048,71	10 048,71	-	10 048,71	-
AUGMENTATION CAPACITE COMPTEURGAZ	23/12/2008	22/12/2018	10	2 512,00	2 512,00	-	2 512,00	-
VMC+TOILETTE PUBLIC FOURNITUREET POSE	30/04/2008	29/04/2018	10	795,97	795,97	-	795,97	-
VMC TOILETTE PUBLIC	21/04/2008	20/04/2018	10	906,27	906,27	-	906,27	-
2 ECHELLES A CRINOLINE ALUMINIUM	27/02/2009	26/02/2019	10	1 364,00	1 364,00	-	1 364,00	-
INSTAL ECHELLE FIXE ET PASSERELLE TECHNIQUE	21/04/2009	20/04/2019	10	2 015,00	2 015,00	-	2 015,00	-
POMPE A FILTRATION - OXYGENATION BASSIN	28/09/2011	27/09/2021	10	1 060,00	1 060,00	-	1 060,00	-
AXIS P1343 CAMERA SALLE DE RECUEILLEMENT	01/01/2012	31/12/2014	3	613,90	613,89	-	613,89	0,01
PH-FIT HONORAIRE FILTRATION	15/11/2017	14/11/2024	7	41 933,78	30 726,12	5 990,54	36 716,66	5 217,12
MISE AU NORME FILTRATION	15/11/2017	14/11/2024	7	189 467,93	138 828,74	27 066,85	165 895,59	23 572,34
NOUVELLE PERGOLA	25/04/2018	24/04/2024	6	700,00	546,92	116,67	663,59	36,41
RIDEAUX ET ASSISES SALON ATTENTE	17/09/2009	16/09/2016	7	13 847,20	13 847,20	-	13 847,20	-
PUMPY - POMPE IMMERGEE tect vs 10/14	08/04/2020	07/12/2024	4	1 976,76	1 157,04	423,59	1 580,63	396,13
<b>TOTAL</b>				<b>499 972,89</b>	<b>437 153,23</b>	<b>33 597,65</b>	<b>470 750,88</b>	<b>29 222,01</b>
PROCESSEUR - SONORISATION	01/01/2010	31/12/2014	5	2 772,70	2 772,70	-	2 772,70	-
CHAMBRE FROIDE + CHARIOT HYGEC	19/02/2004	18/02/2014	10	7 048,00	7 048,00	-	7 048,00	-
PULVERISATEUR ULTRA RAPIDE FACULTATIVEVE TECH	12/10/2007	11/10/2017	10	18 000,00	18 000,00	-	18 000,00	-
CHARIOT 5 ETAGERES AMOVIBLES AXESS	16/10/2007	15/10/2017	10	599,00	599,00	-	599,00	-
CUVE INOX CITS	31/10/2002	30/10/2012	10	650,00	650,00	-	650,00	-
UNITE PREPARATION CENDRES FACULTATIVEVE	27/11/2003	26/11/2013	10	7 231,00	7 231,00	-	7 231,00	-
CHARIOT MIXTE AVEC PRESSE IPC	24/04/2003	23/04/2008	5	543,90	543,90	-	543,90	-
CATAFALQUE EN CHENE	22/11/2011	21/11/2021	10	1 260,50	1 260,50	-	1 260,50	-
CHARIOT A PLATEAUX AMOVIBLES	12/10/2012	11/10/2017	5	499,80	499,80	-	499,80	-
CATAFALQUES EN CHENE VERNIS	11/03/2013	10/03/2023	10	2 482,00	2 435,08	46,92	2 482,00	-
PULVERISATEUR	01/05/2013	30/04/2014	1	180,00	180,00	-	180,00	-
APPAREIL DE CREMATION C411 - OSSATURE	01/05/2013	30/04/2014	1	648,00	648,00	-	648,00	-
SALLE REMISE URNES - ECRAN 19"HYAMA	15/04/2013	14/04/2018	5	210,59	210,59	-	210,59	-
DEFIBRILLATEUR LIFEPAK CR PLUSAUTOMATIQUE + SUPPOR	26/12/2013	25/12/2018	5	1 000,00	1 000,00	-	1 000,00	-
C411 - REBRIQUETAGE PARTIEL	02/03/2015	01/03/2020	5	22 815,00	22 815,00	-	22 815,00	-
C411 - REBRIQUETAGE COMPLET	02/03/2015	01/12/2024	9	34 265,00	27 527,55	3 514,36	31 041,91	3 223,09
VIDEO PROJECTEUR - ANANSONIC WXGA LCD 5000 LUMENS	23/01/2017	22/01/2022	5	3 530,00	3 530,00	-	3 530,00	-
VIDEO PROJECTEUR - OBJECTIF PANA2.2-4:1	23/01/2017	22/01/2022	5	1 265,00	1 265,00	-	1 265,00	-
SONORISATION - AMPLIFICATEUR MELANGEUR + INSTALLA	17/10/2017	16/10/2022	5	1 648,26	1 648,26	-	1 648,26	-
APPAREIL DE CREMATION FTIII - OSSATURE	03/08/2017	02/08/2024	7	72 306,00	55 321,71	10 329,43	65 651,14	6 654,86
APPAREIL DE CREMATION FT III -PART REBRIQUETAGE PA	03/08/2017	02/08/2022	5	28 922,40	28 922,40	-	28 922,40	-
APPAREIL DE CREMATION FT III -PART REBRIQUETAGE CO	03/08/2017	02/08/2024	7	43 383,60	33 193,03	6 197,66	39 390,69	3 992,91

FILTRATION FT	26/02/2018	25/02/2024	6	374 571,00	302 575,00	62 428,50	365 003,50	9 567,50
COMPLEMENT MISE AUX NORMES FILTRATION	26/02/2018	25/02/2024	6	23 970,14	19 362,84	3 995,02	23 357,86	612,28
ASPIRATEUR A AMIANTE	17/12/2018	16/12/2021	3	469,00	469,00	-	469,00	-
MATERIEL SONORISATION INTERIEUR ET EXTERIE	07/11/2018	06/11/2023	5	4 768,20	3 958,26	809,94	4 768,20	-
<b>TOTAL</b>				<b>655 039,09</b>	<b>543 666,62</b>	<b>87 321,83</b>	<b>630 988,45</b>	<b>24 050,64</b>
FT FILTRATION	31/12/2019	30/11/2024	4	56 823,83	34 703,83	11 557,39	46 261,22	10 562,61
<b>TOTAL</b>				<b>56 823,83</b>	<b>34 703,83</b>	<b>11 557,39</b>	<b>46 261,22</b>	<b>10 562,61</b>
CAMERA DE VISUALISATION SALLE DE RECUEILLEMENT - P	30/10/2012	29/10/2022	10	1 134,83	1 134,83	-	1 134,83	-
NIMES- PASSAGE ECLAIRAGE EN LED PARTIE PUBLIQUE	31/12/2018	30/12/2023	5	4 654,00	3 725,75	928,25	4 654,00	-
REMPLACEMENT CARTESELECTRONIQUES	27/02/2018	26/02/2024	6	916,05	739,58	152,68	892,26	23,79
REPARATION FUIITE FLUIDE FRIGORIGENE SUR GROU	31/08/2018	30/08/2024	6	1 450,00	1 048,13	241,67	1 289,80	160,20
REPRISE DE FUIITE FLUIDE FRIGORIGENE PAC CIAT	13/09/2018	12/09/2024	6	2 921,52	2 094,45	486,92	2 581,37	340,15
TAVU PUBLICITE - PANNEAU	17/09/2018	16/09/2024	6	2 287,25	1 635,57	381,21	2 016,78	270,47
TAVU PUBLICITE POSE TOTEM PANNEAUX COMPOSES	01/04/2019	31/03/2022	3	4 247,75	4 247,75	-	4 247,75	-
HERVE THERMIQUE REMPLACEMENT VENTILATEUR	31/07/2019	30/11/2024	5	1 220,60	782,51	228,86	1 011,37	209,23
REMPLACEMENT LUMINAIRES LOCAUX PRIVES ET AMPOULES	20/08/2019	19/11/2024	5	4 769,25	3 056,31	908,43	3 964,74	804,51
MGR NOTOT REPLI MATERIEL+EVACUATION LAINE DE VERRE	28/06/2019	27/11/2024	5	4 275,71	2 770,33	789,36	3 559,69	716,02
HERVE THERMIQUE REMPLACEMENT GRILLES AVALOIR	20/08/2019	19/11/2024	5	954,07	611,41	181,73	793,14	160,93
HERVE THERMIQUE-DALLES FAUX PLAFOND	25/03/2020	24/11/2024	4	1 750,22	1 038,84	375,05	1 413,89	336,33
MICHEL STORES FOURN ET POSE STORE DE PROTECTION SO	05/05/2020	04/12/2024	4	2 851,96	1 653,65	622,25	2 275,90	576,06
ORANGE CABLAGE RESEAU ALCATEL	24/07/2020	23/11/2024	4	1 201,97	676,35	277,38	953,73	248,24
NICOLAS VINCENT- POSE BORDURE + NETTOYAGE CHANTIER	25/11/2020	24/11/2024	4	3 500,00	1 836,30	875,00	2 711,30	788,70
NICOLAS VINCENT- POSE BORUDURE &CAILLOU +NETTOYAGE	25/11/2020	24/11/2024	4	1 900,00	996,85	475,00	1 471,85	428,15
MG MENUISERIE -FOURN. & POSE CREMONE PORTE + BANDE	01/12/2020	30/11/2024	4	754,40	392,70	188,60	581,30	173,10
SINETYC AUTOMATISATION PORTAIL COULISSANT	18/09/2020	17/11/2024	4	3 030,00	1 661,60	727,20	2 388,80	641,20
FACT/FUNECAP HOLDING COUTS IMMO 2019	01/01/2020	30/11/2024	4	1 912,57	1 167,00	389,00	1 556,00	356,57
BRUYAS GROUPE SOLDE BRUYAS SITU 12/20 NIMES	01/04/2021	30/11/2024	3	75 760,00	36 172,34	20 661,82	56 834,16	18 925,84
EI BRANSLAV - TVX MUR PLACOSTYL+PORTE COULISSANTE	08/08/2021	07/12/2024	3	1 448,00	606,97	434,40	1 041,37	406,63
HOLSTEIN DENIS - TRAVAUX DE PEINTURE CREMA NIMES	08/11/2021	07/12/2024	3	13 476,40	5 005,37	4 370,72	9 376,09	4 100,31
FH COUT IMMOBILISABLE 2020 GARD-NIMES	01/01/2021	30/11/2024	3	1 676,00	855,82	427,91	1 283,73	392,27
EIFFAGE - MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE 02/2022	24/02/2022	23/11/2024	2	1 542,74	476,47	561,00	1 037,47	505,27
BRUYAS METAL ALU - MISE AU NORME PORTAIL VERITAS	19/04/2022	18/11/2024	2	2 156,00	585,35	834,58	1 419,93	736,07
BMA-INTERVENTIONS DIVERSES SUR PORTES INTERIEURES	23/12/2022	22/11/2024	1	1 035,00	11,84	540,00	551,84	483,16
FACT/FUNECAP HOLDING - REFAC COUT IMMO PERS 2021	01/01/2022	08/12/2024	2	1 781,70	610,87	610,87	1 221,74	559,96
EIFFAGE - INSTALLAT* 7 DETECTEURS ECLAIRAGE WC	04/05/2023	03/12/2024	1	2 536,91	-	1 057,93	1 057,93	1 478,98
NICOLAS VINCENT - INSTALLATION SYS D'ARROSAGE	09/06/2023	08/12/2024	1	1 500,00	-	561,64	561,64	938,36
TERRA TERRE POSE FOSSE SEPTIQUE 8000 LITRES	23/09/2023	22/11/2024	1	21 775,00	-	5 062,37	5 062,37	16 712,63
NOUVELLE MICHEL FOURNITURE ET POSE STORE RIDEAUX	01/01/2023	30/11/2024	1	11 652,80	-	6 079,72	6 079,72	5 573,08
ACTIVATION TRAVAUX+ASSURANCE DECENNALE FH	01/01/2023	30/11/2024	1	13 713,78	-	7 155,02	7 155,02	6 558,76
<b>TOTAL</b>				<b>195 786,48</b>	<b>75 594,94</b>	<b>56 586,57</b>	<b>132 181,11</b>	<b>63 604,97</b>
CITROEN C 2	21/05/2007	20/05/2011	4	485,75	485,75	-	485,75	-
<b>TOTAL</b>				<b>485,75</b>	<b>485,75</b>	<b>-</b>	<b>485,75</b>	<b>-</b>
ORDINATEUR ASUS Bp6230	01/08/2012	31/07/2015	3	447,14	447,14	-	447,14	-
PC PORTABLE SAMSUNG	31/12/2012	30/12/2015	3	75,25	75,25	-	75,25	-
ORDINATEUR PORTABLE LDLC AUROR	12/03/2013	11/03/2016	3	284,32	284,32	-	284,32	-
ECRAN PC AOC	26/03/2013	25/03/2016	3	105,44	105,44	-	105,44	-
GRANDE SALLE - ORDINATEUR INTEL NUC	26/03/2013	25/03/2016	3	250,34	250,34	-	250,34	-
RAM SO DMM DDR3 PC1800 SUR ORDINATEUR PORTABLE	26/03/2013	25/03/2016	3	21,00	21,00	-	21,00	-
BAIE INFORMATIQUE - FILTRAGE WEB FIREWALL UTM95 +	04/04/2013	03/04/2016	3	823,00	823,00	-	823,00	-
TABLETTE APPLE IPAD MINI 16 GOWIFI	02/11/2014	01/11/2017	3	203,35	203,35	-	203,35	-
IMPRIMANTE KONICA BH3300P	31/03/2016	30/03/2019	3	520,92	520,92	-	520,92	-
ACCUEIL - DELL OPTIPLEX 3240	06/02/2017	05/02/2020	3	733,00	733,00	-	733,00	-
TOSHIBA PORTEGE A30-D114 PORTABLE SALLE DE	29/05/2018	28/05/2021	3	1 100,01	1 100,01	-	1 100,01	-
FUJITSU LIFEBOOK A357 PC PORTABLE ISABELLE FR	28/08/2018	27/08/2021	3	620,03	620,03	-	620,03	-
SWITCH ET ROUTEUR POWER CORE	18/09/2018	17/09/2021	3	1 190,00	1 190,00	-	1 190,00	-
HOME VIDEO CONCEPT XLR PUPITRE	24/09/2019	23/09/2022	3	1 474,02	1 474,02	-	1 474,02	-
ACHAT CENTRALE - CREMA NIMES OPTIPLEX 5270	30/09/2020	29/09/2023	3	729,18	547,38	181,80	729,18	-
ACHAT CENTRALE - TECRA X40 CALMES LAURENT - NIMES	28/10/2020	27/10/2023	3	1 033,01	749,06	283,95	1 033,01	-
HOMEVIDEOCONCEPT - EQUIPEMENT SALLE DE CEREMONIE	31/10/2021	30/11/2024	3	1 477,80	559,39	479,29	1 038,68	439,12
ACHAT CENTRALE - OPTIPLX 3280 TOUT-EN-UN BTX	10/05/2022	09/11/2024	2	736,17	189,59	294,47	484,06	252,11
HOME VIDEO CONCEPT - AMPLIFICATEUR SALLE CEREMONIE	17/11/2022	16/11/2024	2	1 343,88	81,00	671,94	752,94	590,94
ACHAT CENTRALE - LENOVO THINKCENTRE NEO 30A 22	20/03/2023	19/11/2024	1	781,00	-	367,18	367,18	413,82
FT - FOURNITURE PC INTEL R3845	01/04/2023	30/11/2024	1	1 297,14	-	584,24	584,24	712,90
<b>TOTAL</b>				<b>15 246,00</b>	<b>9 974,24</b>	<b>2 862,87</b>	<b>12 837,11</b>	<b>2 408,89</b>
MOBILIER CREMATORIUM	04/11/2002	03/11/2012	10	41 481,17	41 481,17	-	41 481,17	-
PUPITRE SALLE DE CEREMONIE VICENZA FINITION CHE	17/12/2018	16/12/2023	5	1 724,18	1 393,53	330,65	1 724,18	-
BRUNEAU ARMOIRES FOURNITURES	05/11/2019	04/12/2024	5	746,25	462,92	146,80	609,72	136,53
SERAY DANO 2 CAFALQUES	01/04/2019	30/11/2024	5	1 772,36	1 173,10	312,77	1 485,87	286,49
SERAY DANO 30 BANCS	15/01/2019	14/11/2024	5	21 124,80	14 336,74	3 621,39	17 958,13	3 166,67
BRUNEAU ARMOIRES FOURNITURES	05/11/2019	04/12/2024	5	746,25	462,92	146,80	609,72	136,53
<b>TOTAL</b>				<b>67 595,01</b>	<b>59 310,38</b>	<b>4 558,41</b>	<b>63 868,79</b>	<b>3 726,22</b>
<b>TOTAL</b>				<b>2 669 221,68</b>	<b>2 272 597,04</b>	<b>228 339,32</b>	<b>2 500 936,36</b>	<b>168 285,32</b>

---

## 5. Conclusions et perspectives

---

La légère suractivité constatée au sein de votre établissement pendant la pandémie de Covid-19 s'est achevée avec l'exercice 2023, notamment en raison de la sous-mortalité connue. Les efforts réalisés par nos équipes ainsi que les investissements de renouvellement et d'entretien ont permis d'améliorer de manière continue la qualité d'accueil des familles, de garantir la continuité du service et ainsi de maintenir l'attractivité de votre établissement sur le long terme.

Il convient également de veiller à l'avancée des projets d'ouverture de crématoriums à proximité de votre établissement : nous veillerons à vous tenir régulièrement informés de l'impact prévisible (ou constaté) sur l'activité de votre établissement.



**CRÉMATORIUMS  
DE FRANCE**